Présentation de la Chambre d’agriculture

Septembre 2021

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Présentation de la Chambre d’agriculture

Les Chambres d’agriculture

Organismes consulaires au service de l’agriculture et des territoires

Quelques dates repères des Chambres d'agriculture

1924	Création des Chambres d'agriculture
1927	Mise en application de la loi de 1924
1934	APPCA (devenue APCA en 1966)
1960/62	Loi d'orientation – PISANI – Développement agricole confié à la Profession
1982	Création des Chambres régionales d'agriculture
2016	Réforme territoriale : 13 chambres régionales

Les Chambres d'agriculture, ce sont :

2,5 MILLIONS D'ÉLECTEURS

103 ÉTABLISSEMENTS

4000 ÉLUS

750 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

8200 COLLABORATEURS

89 CHAMBRES DÉP. ET INTERDÉP.

13 CHAMBRES RÉGIONALES ET DE RÉGION

1 TÊTE DE RÉSEAU : CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE (APCA)

Missions de la Chambre d'agriculture

C'est un **Établissement public**, présidé et administré par des **élus**
(34 membres élus tous les 6 ans)

La Chambre d'agriculture a une double missions

Consultation

Porte-parole des intérêts du monde agricole et rural, auprès de l'Etat, des collectivités territoriales

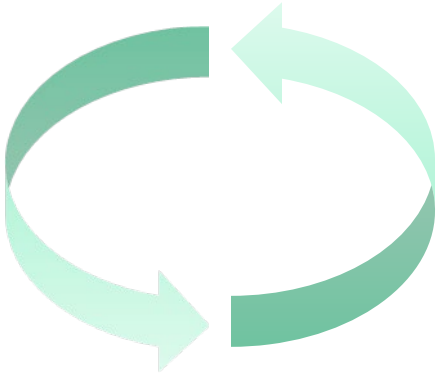

Intervention

Expertise, conseil, formation et recherche-développement auprès des agriculteurs, salariés agricoles, entreprises et collectivités

Deux missions qui s'enrichissent l'une l'autre par le partage des compétences

Composition de l'Assemblée plénière - 2019

Organes représentatifs du Monde Agricole

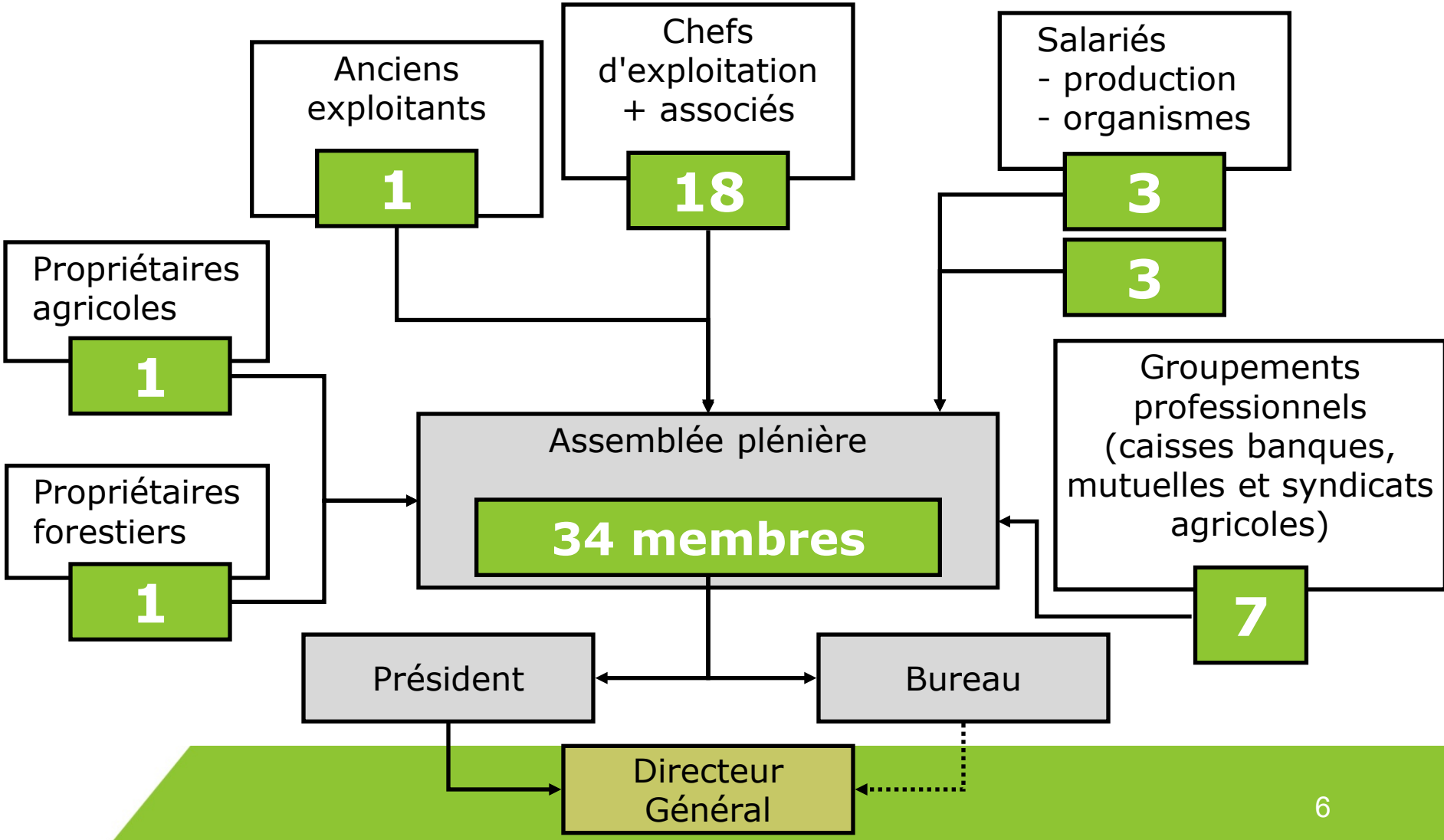

Le fonctionnement

Assemblée plénière = **Session**

34 membres

Elle se réunit 2 à 3 fois par an.
Des représentants de l'enseignement agricole, des associations de protection de l'environnement, des consommateurs (…) sont aussi invités.

Le bureau

15 membres

Il se réunit chaque mois

Les commissions
(et comités d'orientation)

de 8 à 12 membres

Elles se réunissent 2 à 3 fois par an.
Elles préparent les dossiers qui sont traités aux bureaux et aux sessions.
(Exemple : Commission Installation Transmission - Commission Productions Végétales - Commission Productions Animales - Commission Formation Emploi - Commission Agriculture Biologique…)

Consultation et mission de service public

La Chambre d'agriculture, interlocuteur privilégié des Pouvoirs publics

Une Chambre d'agriculture est habilitée à répondre aux avis qui lui sont demandés par les Pouvoirs publics

- Valorisation des productions agricoles et de la filière forêt-bois
- Gestion de l'espace rural
- Prévention des risques naturels
- Valorisation des espaces naturels et des paysages
- Protection de l'environnement, etc.

Consultation et mission de service public

LES MISSIONS DU SERVICE PUBLIC

L'Etat confie plusieurs missions de service public aux Chambres d'agriculture :

- La gestion de l'identification animale
- L'ensemble des actions liées à l'installation et à la transmission :

  - l'instruction des dossiers Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA)

  - la gestion du répertoire à l'installation

- La gestion du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) – Fin en 2023

Consultation et mission de service public

Et depuis 2018 :

• Promouvoir la réduction de l’utilisation des produits phytosanitaires

• Informer les agriculteurs sur la réglementation nationale et européenne qui leur est applicable et sur les contrôles susceptibles d’être réalisés à ce titre*

• Appuyer le dépôt des demandes d’aides et d’assistance à la mise en conformité avec la réglementation*

* : à titre expérimental pour une durée de 3 ans, issu de la loi ESSOC par ordonnance.

Des services aux entreprises et aux territoires

La Chambre d'agriculture appuie et conseille les entreprises, les agriculteurs, les salariés agricoles et les collectivités…

Nos domaines d'intervention :

- Création et installation de l'entreprise
- Développement de l'entreprise
- Mise en œuvre des réglementations de la Politique Agricole Commune (PAC)
- Diagnostic et suivi de l'exploitation en difficulté
- Gestion juridique et patrimoniale de l'exploitation
- Appui-Stratégie de l'entreprise

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROAGRI

Des services aux entreprises et aux territoires

Nos domaines d'intervention (suite)

- Développement de la performance environnementale
- Développement de l'agriculture biologique
- Gestion de la fertilisation
- Protection des cultures
(encadrement technique des agriculteurs sur les pratiques phytosanitaires – Objectif réduction)

Des services aux entreprises et aux territoires

La Chambre d'agriculture intervient aussi sur les domaines suivants :

- Gestion de l'eau, de la qualité des sols, des énergies
- Mise en œuvre de la réglementation environnementale des exploitations
- L'agroforesterie
- L'émergence de projets de territoires
- La gestion de la biodiversité et des paysages
- L'aménagement du foncier

TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Des services aux entreprises et aux territoires

- La promotion des produits
- La valorisation des filières de proximité : filières régionales, produits fermiers et approvisionnement de la restauration hors domicile

Les marques **Bienvenue à la Ferme** et **Marchés des Producteurs de Pays** contribuent au développement du tourisme rural et des circuits de proximité

Notre organisation

- Chambre d'agriculture 17-79 : 160 salariés

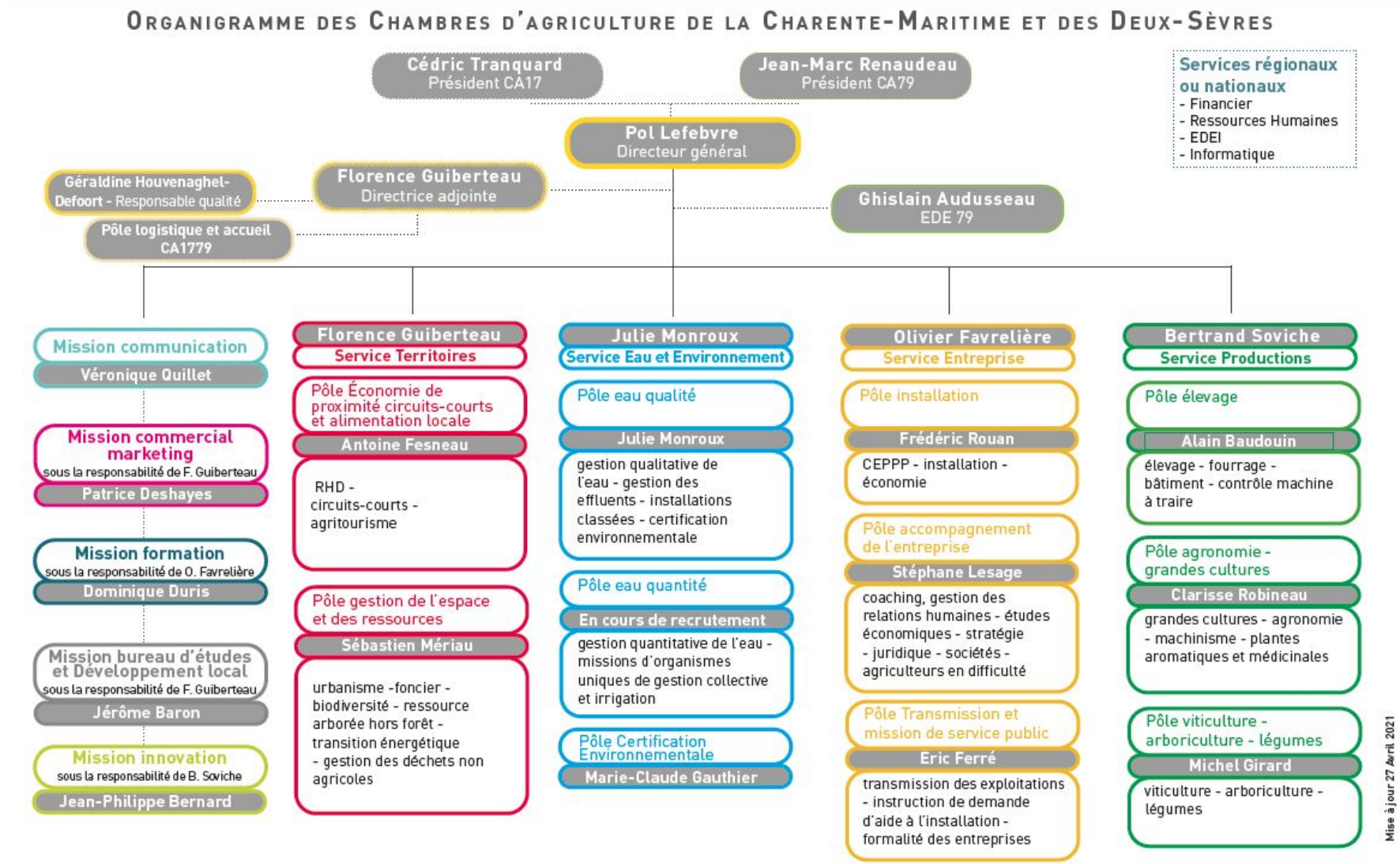

Notre organisation

- Au 1er janvier 2018, les Chambres d'agriculture de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ont regroupé leurs services

Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
Tél. 05 46 50 45 00

Antenne de SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
3 rue du 26 septembre 1944
17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

SIÈGE SOCIAL
2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 LA ROCHELLE cedex 9

Antenne de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
12 boulevard Lair
17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY

Antenne de SAINTES
3 boulevard de Vladimir
17100 SAINTES

Antenne de JONZAC
9 Boulevard René Gautret
17500 JONZAC

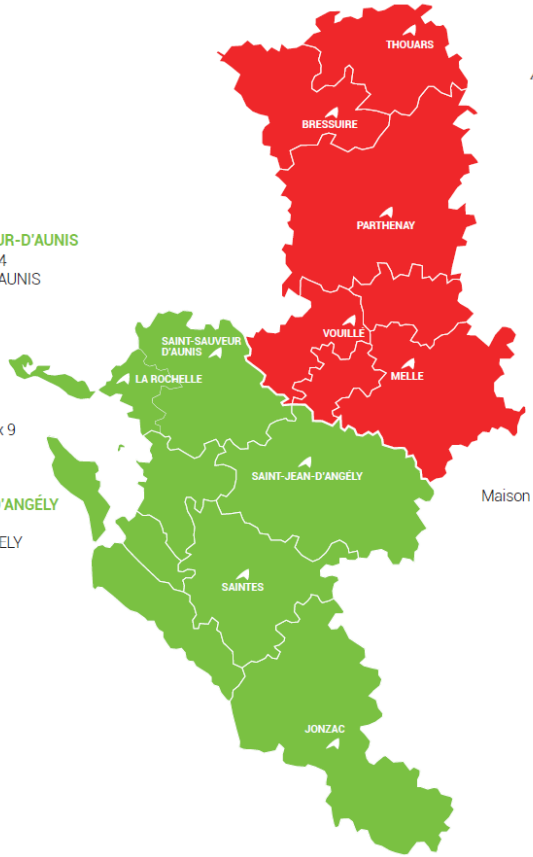

Antenne de THOUARS
4 boulevard Alfred de Vigny
79100 THOUARS

Antenne de BRESSUIRE
65 boulevard de Nantes
CS 80015
79301 BRESSUIRE cedex

Antenne de PARTHENAY
11 avenue de Verdun
CS 90008
79201 PARTHENAY cedex

SIÈGE SOCIAL
Chemin des Ruralies
79230 VOUILLÉ
(Adresse postale :
Maison de l'Agriculture - CS 80004
79231 PRAHECQ cedex)

Antenne de MELLE
Route de la Roche
79500 MELLE

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
Tél. 05 49 77 15 15

Notre organisation

- Budget moyen d'une Chambre départementale

(Budget de la CA79 environ 8 000 000 €)

Suite à réponses à appels d'offres

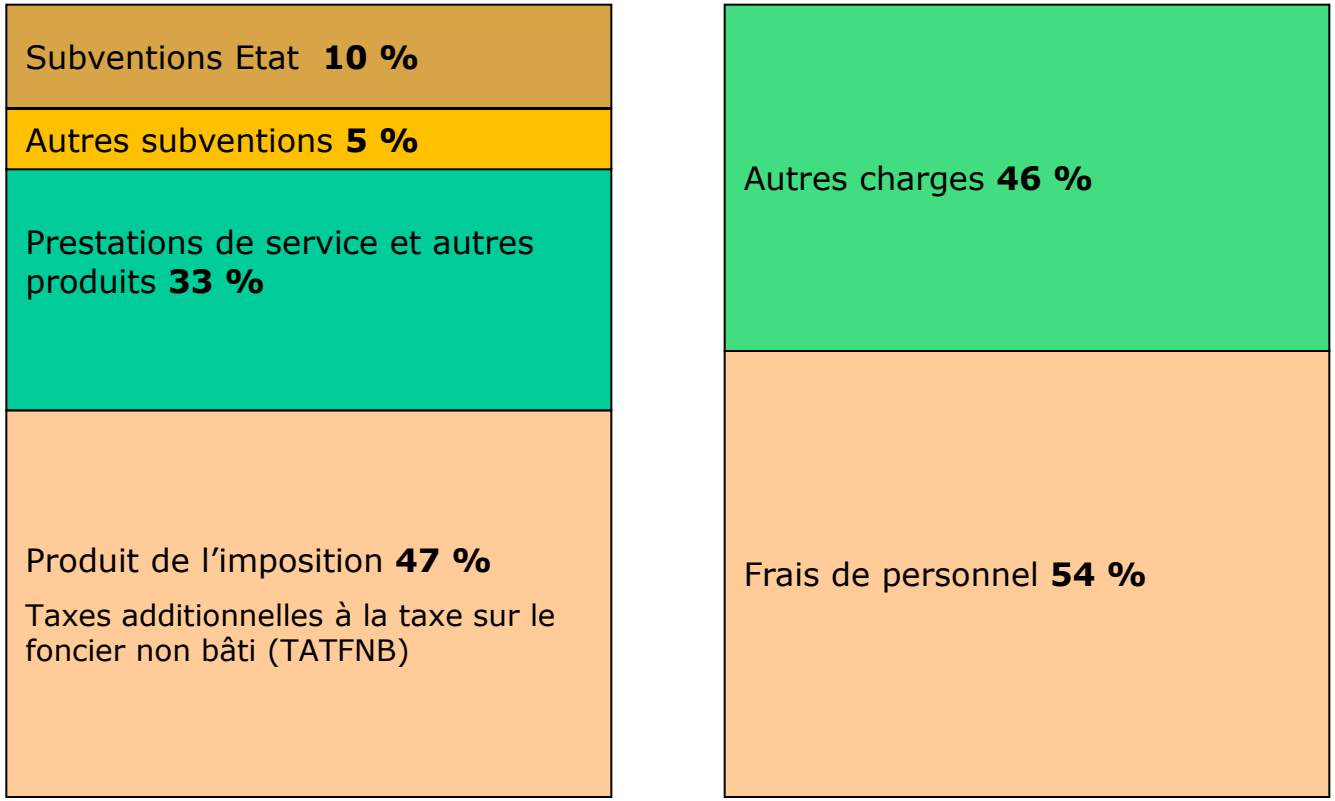

Notre organisation

Les grands enjeux pour demain

Un Projet Agricole Départemental 2020-2030

Évolution du nombre d'exploitations

Chute du nombre d'exploitations ces dix prochaines années

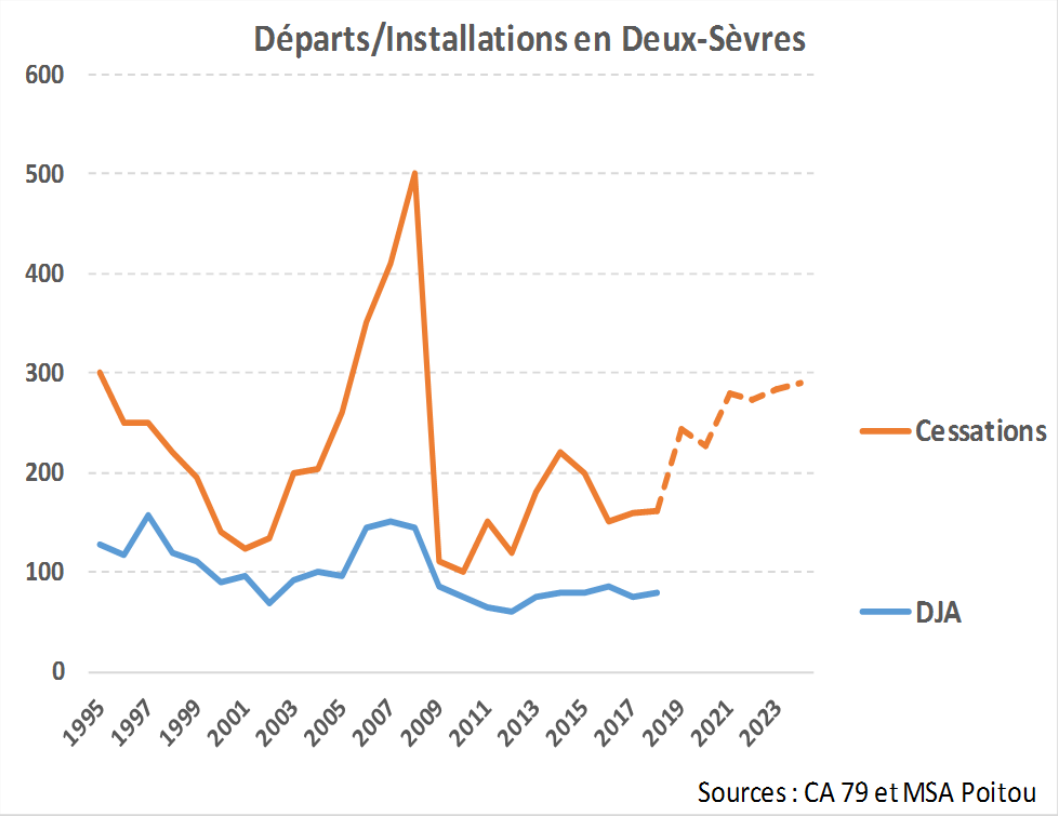

-70 exploitations par an entre 2010 et 2014 (-1,3 %/an)

-140 exploitations par an entre 2015 et 2017 (-2,7 %/an)

A partir de 2019-2020, le nombre de départs potentiels augmente de 50 à 100 par an

➔ -200 à -250 exploitations par an

Projet Agricole Départemental

- OBJECTIFS et ACTIONS du Projet Agricole Départemental

  Remplacer au moins un actif sur deux

  - Renforcer des dispositifs d'animation pour l'**accompagnement des porteurs de projets**
  - Renforcer l'accompagnement des cédants / **Incitations à la transmission**

Projet Agricole Départemental

- OBJECTIFS et ACTIONS du Projet Agricole Départemental

  Augmenter la valeur ajoutée dans les exploitations agricoles et les territoires

  - Renforcer **l'autonomie des exploitations**
  - Gérer la **ressource en eau** : économiser, protéger et stocker
  - Améliorer la **qualité** des productions – signes de qualité : AB…
  - Développer **l'agritourisme**

Projet Agricole Départemental

- OBJECTIFS et ACTIONS du Projet Agricole Départemental

Pour une agriculture insérée dans le territoire et actrice de la transition agro-écologique

- Protéger les **zones agricoles**
- Améliorer sans cesse le **bien-être animal** : généralisation des chartes de bonnes pratiques d'élevage
- Développer les **énergies renouvelables** et stocker le carbone
- Rénover complètement la communication vers le grand public ; **Charte de bon voisinage**

Merci de votre attention

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES